

# COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU **19 OCTOBRE 2010**

**Présents : tous les conseillers, sauf M. Joël PERNIN, excusé.**

**Secrétaire : M. Alain ROUSSEL DELIF**

**Convocations du 07 OCTOBRE 2010.**

**AFFICHE LE : 04 Novembre 2010**

- ✘ Suite à la dernière lettre d'information du Ministre du budget, indiquant que les collectivités n'avaient finalement pas à délibérer pour définir les nouveaux taux d'abattement sur la taxe d'habitation, le gouvernement s'engageant à gérer ces taux afin qu'il n'y ait aucune incidence, ni sur les propriétaires, ni sur les collectivités, le conseil décide de ne pas délibérer sur ce point.
- ✘ Le conseil accepte la proposition de contrat d'assurance des risques statutaires des agents communaux, proposée par le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Doubs.
- ✘ Afin de finaliser les travaux sur la station de relevage en bas du village, le conseil vote les crédits pour régulariser ce dossier et obtenir les subventions s'y référant.
- ✘ Les travaux du lotissement privé « LE CLOS DE LA RONCERAIE » étant terminés, et suite à la convention du 2 juillet 2009 entre PRO-IMMO 25 et la COMMUNE, le conseil accepte la délibération autorisant l'acquisition de la voirie ZD 97 ainsi que les réseaux divers par la commune de La Chenalotte à l'EURO symbolique.
- ✘ Monsieur le Maire informe le conseil qu'un arrêté de circulation va être pris pour la modification de circulation au carrefour entre la rue des Jonquilles et la rue de La Limonaderie, ceci afin d'améliorer la sécurité des usagers sur une portion de route étroite et avec peu de visibilité. (projet monté en concertation avec la D.D.T). voir plan au dos du compte rendu.
- ✘ Un projet d'étude pour l'amélioration de la sécurité à l'entrée du village coté Noël-Cerneux est en cours.
- ✘ Les travaux du parking de la salle des fêtes, de la station de relevage rue de la Limonaderie et du réservoir d'eau sont terminés. Les travaux de finitions du lotissement des Avelines doivent débuter le 15 novembre si le temps le permet.

Séance levée à 22H30

---

## Avis

*Le Syndicat Scolaire recherche une personne pour poste à pourvoir à la cantine et au périscolaire, à raison de 11 H/35 semaine.*

*Pour plus d'informations et renseignements au sujet de cet emploi, veuillez contacter Mme Patricia CHOPARD-LALLIER, Présidente, au 03.81.67.59.15 ou 06.75.95.81.93*

